

Personne compétente en radioprotection - Niveau 3 - Secteur laboratoires, usines, sites de gestion de déchets

Code référence : 89A



OBJECTIFS

Exercer les missions de la personne compétente en radioprotection (PCR) conformément aux articles R4451-110 et suivants du Code du travail :

- énoncer et définir les grandeurs et concepts fondamentaux utiles pour la radioprotection, en radioactivité, interactions effets biologiques des rayonnements ionisants ;
- énoncer les principes de la radioprotection, les moyens de protection et de contrôle ;
- appliquer les dispositions prévues par la réglementation relative à la protection des travailleurs ;
- utiliser les appareils de détection des rayonnements ionisants adaptés aux situations de travail rencontrées ;
- effectuer des calculs de débits de doses et de protection en fonction des situations rencontrées ;
- évaluer les risques radiologiques et réaliser les analyses des postes de travail adaptées aux situations rencontrées ;
- mettre en œuvre le zonage d'une installation et les contrôles de radioprotection ;
- appliquer les procédures relatives à la gestion des situations radiologiques dégradées ;
- assurer les missions relatives à la formation et à l'information des travailleurs sur le risque radiologique.

PUBLIC

Toute personne amenée à être désignée PCR par son employeur.

PRÉ-REQUIS

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique. **NB** : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation à distance sur les fondamentaux de la radioprotection, utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR

à exercer ses missions de formation et de communication. Le responsable pédagogique reste à la disposition des candidats pour les assister et répondre à leurs questions éventuelles.

CONTENU

Conformément à la réglementation, la formation comprend : **Un module théorique**

Radioactivité, interaction rayonnement - matière,, effets biologiques, sources d'exposition détection, principe de protection contre l'exposition externe et contre l'exposition interne, réglementation, démarche générale de prévention des risques. **Un module appliqué (travaux dirigés et travaux pratiques) :**

Référentiels exploitants, identification des risques, analyses de risque et études de postes de travail, mise en place d'un programme de contrôles, co-activité, utilisation d'appareils de détection et débitmètres, technologie des équipements de protection, calculs de doses en exposition externe et interne, gestion de situations incidentelles, réglementation du transport, décontamination, missions de formation et information. **Un contrôles de connaissances :** épreuve écrite, contrôle continu, épreuve orale. **NB :** *L'enchaînement des séquences, la durée associée, ainsi que les noms et origines des participants sont détaillées dans le programme de chaque session.*

MÉTHODE

Les différentes séquences sont animées par des formateurs INSTN et des intervenants spécialisés sélectionnés selon leur compétences et expérience opérationnelle en lien avec la thématique enseignée (médecin du travail, radioprotectionnistes d'ORANO, du CEA ...). Les différentes séquences comprennent : exposés, travaux dirigés et pratiques, études de cas, mises en situation. Groupe limité à 12 participants. La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants et/ou des visites d'installations en zone réglementée ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

PRIX PUBLIC - 2018

3270 €

DURÉE - 2018

15 jours (107 heures)

LIEU ET DATE - 2018

Marcoule

- 17-21 septembre 2018 + 24-28 septembre 2018 + 1-5 octobre 2018

Cherbourg-Octeville

- 5-9 novembre 2018 + 12-16 novembre 2018 + 19-23 novembre 2018

COORDINATION - 2018

Responsable(s) pédagogique(s) :

Marcoule

M. Jérôme VIDECOQ

jerome.videcoq@cea.fr

Tél. +33 4 66 79 62 88

Cherbourg-Octeville

M. Jérôme VIDECOQ

jerome.videcoq@cea.fr

Tél. +33 4 66 79 62 88

CONTACT - 2018

Organisatrice(s) formation :

Marcoule

Mme Michèle LE ROUX

michele.le-roux@cea.fr

Tél. +33 4 66 79 60 29

Cherbourg-Octeville

Mme Nadine PATRIX

nadine.patrx@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 89